

l'âge de faire



4 €



NOUVEAU

Sexy, Linky ?

6 juillet 2016

L'âge de faire publie « Sexy, Linky ? », un livre qui explique ce qui se cache derrière les nouveaux compteurs : questions sanitaires, enjeux industriels, problématique environnementale, etc. Nous en publions ici un extrait consacré au recueil d'informations.

Au départ, les communicants de la boîte étaient sacrément fiers des nouvelles possibilités offertes par Linky, comme en témoigne ce dossier de presse daté de juillet 2015 : « ERDF a bâti un système évolutif utilisant des technologies de pointe, capables de gérer de très importants flux de données. Nous ne sommes encore qu'aux prémices de l'exploitation de toutes les potentialités de ce compteur : Big Data, usages domotiques, objets connectés... » Et Philippe Monloubou, patron d'Enedis-ErDF (1), de confirmer début 2016 : « Nous sommes déjà, à l'heure où je vous parle, un opérateur du Big Data. »

Le Big Data (littéralement « grosses données ») n'est pas un fantasme pour auteur de science fiction. Quoique discrète, c'est une révolution qui a déjà bouleversé l'économie mondiale, comme l'explique Solange Ghernaouti, experte internationale en cybersécurité et membre de l'Académie suisse des sciences techniques. « Le nouvel El Dorado numérique est lié à la collecte massive d'informations. Tous les modèles économiques sont basés sur l'exploitation des données. Nous ne sommes plus dans une économie de service, mais dans l'économie de la donnée. Le but est d'en avoir le plus possible et de les exploiter. » Plus on en a, plus on est puissant, plus on gagne d'argent en s'assurant un avenir radieux : Google, Facebook, Amazon, Apple possèdent à eux quatre 80 % des données personnelles mondiales.

Toute cette collecte va servir à faire du profilage. Elle va permettre de mesurer, classifier, quantifier, faire rentrer des personnes dans des catégories pour mieux les cibler, mais aussi de croiser les informations, déduire, interpréter, prédire et influencer. Solange Ghernaouti

Toutes ces données, tous ces profils, se monnaient ensuite sur un marché mondial florissant. Exemple : une entreprise peut connaître votre âge-adresse-sexe pour 0,007 \$, savoir si vous avez un projet de mariage (0,107 \$), un projet d'enfant (0,187 \$), une maladie du cœur (0,447 \$) ou si vous envisagez de faire du sport pour maigrir (0,552 \$) (2). Avec Linky, ErDF pourra dire à ses partenaires commerciaux si vous buvez beaucoup de café, si vous êtes plutôt casanier, si vous êtes un couche-tard, si vous regardez beaucoup la télévision ou si vous ne vous douchez qu'une fois par mois... Pour avoir une vague idée du jackpot que représentent ces données personnelles, il suffit de savoir qu'au niveau mondial, le marché du Big Data se calcule en milliers de milliards d'euros.

Des données incontrôlables

Enedis-ErDF, de l'aveu même de son patron, souhaite y prendre sa place. On retrouve d'ailleurs avec Linky le processus assez classique d'un outil conçu pour le Big Data, comme l'a noté Solange Ghernaouti.

A chaque fois, l'intérêt premier pour l'utilisateur est mis en avant : payer moins cher, consommer mieux... C'est un jeu de dupe, un peu comme avec les cartes Fidélités. Quand vous achetez quelque chose, c'est enregistré et exploité à votre insu, mais vous obtenez un bonus. Au début, on peut trouver cela attrayant et avantageux. Le problème est qu'à plus long terme, cette collecte d'informations permet de surveiller et donc de contrôler les comportements, les déplacements, les activités des consommateurs. Linky va même bien au-delà car les données recueillies sont celles issues de l'intimité des foyers, des activités privées. Solange Ghernaoui.

Car évidemment, ce n'est pas votre courbe de charge en tant que telle qui intéresse Enedis-ErDF, mais tout ce qu'on peut en déduire. Au lancement du Linky, l'entreprise laissait entendre qu'on pourrait savoir tout ce qui se passe chez vous grâce à ce nouveau compteur. Face aux critiques que n'a pas manqué de susciter cette intrusion dans la vie privée de chacun, Enedis-ErDF a changé son fusil d'épaule, en tentant comme toujours de brouiller les pistes. Ainsi, le 1er avril 2016, Bernard Lassus déclarait sur BFM TV que « Linky est un compteur qui mesure des courants électriques et qui ne sait pas reconnaître l'électron qui vient de la machine à laver, de la télévision, de votre fer à repasser ou autre... » Il aurait pu ajouter que Linky n'avait pas d'yeux et ne pouvait donc rien voir, ça aurait été du même tonneau.

Les compteurs Linky sont techniquement capables de recueillir les index journaliers et la courbe de charge, c'est-à-dire un relevé de la consommation électrique de l'abonné, avec un pas de mesure de 10 minutes. Ces données permettent de déduire des informations sur les habitudes de vie des consommateurs. Sophie Nerbonne, de la Cnil (3) Donc, oui, Enedis-ErDF pourra tout connaître de vos habitudes de vie. La Cnil a tout de même obtenu que, avant de transmettre toutes ces données, ErDF devra avoir obtenu l'accord du client. Cela dit, ce dernier pourrait ne pas avoir tellement le choix : pour lui concocter une offre alléchante, les fournisseurs d'énergie lui réclameront inmanquablement toutes ses données. S'il les fournit, on lui promettra de petites économies. Sinon, on lui expliquera qu'il est impossible de trouver l'offre correspondant à son profil. Le choix du consommateur de transmettre ou non ses données pourrait donc être plus compliqué qu'il n'y paraît. Surtout pour les petits budgets.

Faites confiance au « marché »

Dès que vous aurez donné votre accord, Enedis-ErDF aura vos données personnelles – si ce n'était pas déjà le cas – ainsi qu'un ou plusieurs fournisseurs d'énergie (il est toujours préférable de demander plusieurs devis, non ?). Comment s'assurer, alors qu'elles sont déjà entre les mains d'au moins deux acteurs, que vos données ne seront pas exploitées autrement que pour vous préparer une offre tarifaire ? Ou revendues, même discrètement, à d'autres sociétés ? La Cnil explique qu'elle sera particulièrement attentive à ce que « ces données ne soient communiquées qu'aux sociétés spécifiquement désignées par les personnes concernées et uniquement pour les finalités souhaitées par les abonnés ». On lui souhaite bien du courage ! Et puis, vous connaissez les zigotos du gouvernement : cela fait cinquante ans qu'ils courent après cette sacro-sainte « croissance », et il y a malheureusement peu de chance que cela change dans un avenir proche. Alors, si cela peut « libérer la croissance », il se trouvera assurément des ministres « volontaristes » pour changer les règles et ainsi permettre à Enedis-ErDF de disposer à sa guise de toutes vos données.

Votre réfrigérateur consomme trop d'électricité ? Cela se verra certainement en analysant la courbe de charge. Vous risquez alors d'avoir la visite d'un commercial en électroménager. Ces démarchages ciblés gonflent tout le monde. Ce n'est pourtant que le côté « gentil », presque désuet, de l'utilisation d'informations. Car avec le Big Data, on stocke dès aujourd'hui des quantités inimaginables de données, sans forcément savoir à quoi elles serviront demain. Et pour ne rassurer personne, on confie tout ça au « marché », comme l'a expliqué Philippe Monloubou : « Linky ouvre tout un écosystème, qui, lui, élargit un champ presque infini. Après, c'est le marché lui-même qui va décider des possibilités. » Le marché, Dieu du XXI^e siècle, auprès duquel il est inutile de se confesser : il sait déjà tout sur vous.

Nicolas Bérard

- 1 – Depuis mai, ErDF a changé de nom et s'appelle Enedis. Selon une estimation de la CGT rapportée par Le Canard Enchaîné, ce changement d'appellation coûtera 300 millions d'euros à l'entreprise publique.
- 2 – Tiré du documentaire Big Data, Les nouveaux devins, de François Lescalier.
- 3 – Commission nationale de l'informatique et des libertés.